

Bulletin d'inscription

Formation **Le statut de l'élu local**

Lieu **En distanciel**

Date choisie Session / samedi 17 décembre 2022 - 9h00-17h30

Le stagiaire

Civilité Mme - Mlle - M.

Nom

Prénom

Fonction exercée

Téléphone

Email

Adresse

Code postal

Ville

La collectivité

Type Mairie - Communauté de Commune

Conseil Régional - Conseil Départemental

Intitulé

Adresse

Code postal

Ville

Responsable

Téléphone

Email

Nombre d'habitants

Signature de l'élu

Signature et cachet de la collectivité

Tarifs de la formation T.T.C par jour*

Le coût de cette prestation sera facturé par l'ENSAP sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

- > **300 €** Pour une commune de moins de 5 000 habitants
- > **350 €** Pour une commune de 5 000 à 20 000 habitants
- > **400 €** Pour une commune de 20 000 à 50 000 habitants
- > **500 €** Pour une commune de 50 000 à 100 000 habitants
- > **550 €** Pour une commune de plus de 100 000 habitants, Conseillers, Départementaux et Conseillers Régionaux
- > **550 €** Tarif unique DIF élus

Les tarifs comprennent les frais de formation, le café d'accueil et le repas du midi.

* Prix net, en exonération de TVA. TVA non applicable, article 261 al4°4 du CGI

Conditions générales de ventes

En cas d'annulation, si l'annulation a lieu au moins 8 jours francs avant le début de la formation, la collectivité ne s'acquittera d'aucun frais. Si l'annulation a lieu entre 8 jours francs et 5 jours francs avant la formation les frais seront à hauteur de 50% de la somme due. Si l'annulation a lieu moins de 5 jours francs avant le début de la formation ou en cas d'absence, la collectivité ou le stagiaire prenant en charge la formation devra s'acquitter de 100% de la somme due.

Un stagiaire est réputé inscrit s'il a renvoyé par courrier ou email un bulletin d'inscription signé de sa main et du responsable légal de la collectivité.

Les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire ou de la structure prenant en charge la formation.

L'ENSAP se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation. Dans ce cas le stagiaire sera averti au moins 8 jours avant la date prévue. L'ENSAP se réserve le droit de ne pas indiquer au stagiaire les raisons de cette annulation.

Formation

Le statut de l' élu local

Dans un climat de défiance politique général, l'exercice de son mandat d' élu sera scruté et analysé par ses administrés et ses opposants. Vous n'avez plus droit à l'erreur. Être élu ne s'improvise pas! D'autant plus que le cadre réglementaire qui régit les collectivités territoriales peut paraître complexe et obscur au nouvel élu. Cette formation vous aidera à mieux cerner la fonction d' élu local, ses droits et devoirs.

Objectif

- Appréhender les **enjeux d'un statut de l' élu**
- Connaître les évolutions en la matière

Programme

- Les indemnités des élus locaux
- Le régime fiscal des indemnités de fonction des élus locaux
- Le remboursement des frais des élus locaux
- Les avantages en nature des élus locaux
- Le congé pour campagne électorale
- La compatibilité du mandat local avec l'activité professionnelle
- La cessation de l'activité professionnelle au profit du mandat
- La formation des élus locaux
- La dotation particulière relative à l'exercice des mandats locaux

Prérequis :

- Aucun

Moyens pédagogiques:

- Support pédagogique
- Etudes de cas et exercices
- Évaluation finale de la formation par un QCM. Le stagiaire est réputé réussir la formation à partir de la note de 10/20.

Modalités / Conditions d'accès :

- Présentiel
- Durée du stage : 1 journée de 6 heures
- Accueil des personnes en situation de handicap sous conditions. Pour plus de renseignements 03 87 37 15

21

Taux de réussite :

- en attente

Taux de satisfaction :

- 100 %

En complément, nous vous conseillons les formations suivantes : L'élu local et le risque pénal (<https://www.ensapformation.com/formation/lelu-local-et-le-risque-penal-1/>) et Pouvoir de police du Maire (<https://www.ensapformation.com/formation/pouvoir-de-police-du-maire-et-securite-3/>)

Lieu / En distanciel

Nous vous proposons de suivre cette formation en distanciel via une plateforme de visioconférence.

Nous vous transmettrons le lien de connexion dans la convocation qui vous sera envoyée quelques jours avant le stage.

📍 Plateforme Click Meeting de l'ENSAP

☎ 03 87 37 15 21